

LA FEUILLE DE VIGNE

Paysages, Patrimoine et Environnement
de Saint-Remèze



NUMÉRO 16
DEUXIÈME SEMESTRE 2019

ÉDITO : Retour sur les événements du premier semestre :

Mauvaises et bonnes nouvelles...



Gérard Bernardin.
Fête du Pain Micalin 2017

Nous venions tout juste de reprendre nos sorties que Gérard Bernardin allait nous quitter. Il nous attendait au parking du haut de La Madeleine le samedi 26 janvier pour nous faire partager un verre

de l'amitié avec quelques salés. Il aimait ces moments de partage, de collectivité, de convivialité. Un mois plus tard il était hospitalisé... Gérard fut le premier trésorier de notre association et cela pendant plus de cinq ans. Nous n'oublierons jamais

sa disponibilité, son engagement, sa droiture, son côté pince-sans-rire... Avec Chantal, nous lui devons aussi la revalorisation d'anciennes terrasses de culture sur les hauts de Combe grand. Quelle audace

ils ont eue ensemble et quels résultats ! Ils n'ont pas hésité à manier la pierre, la terre, à redonner vie à ces parcelles ingrates, à gérer au mieux cette nature, dans une démarche de respect de notre environnement. A nous peut-être de penser à une protection de ce patrimoine bâti en pierre sèche, emblématique de notre commune.

Trois mois après, c'était Marcel Tourbin. Un autre humaniste. Un spéléo passionné sorti du monde ouvrier, inventeur de la lampe acéto qui porte son nom, qui, retiré en Ardèche, fut guide à La Forestière puis guide et gardien à La Madeleine, jovial, poète, philosophe à ses heures. Adhérent engagé à notre association, il a participé avec Mona à de nombreuses animations et sorties. Courageux et pourtant déjà très affaibli, il était des nôtres à la randonnée aux hameaux de Pallières et des Hermessènes, avec encore les phrases pour faire rire.



Marcel Tourbin
(photo Patrick Millet, 2000).



Gilbert, Marcel et Gérard,
castagnade Maison forestière 2013



Randonnée à Pallières et aux Hermessennes, 30 mars 2019

connu à chaque fois une bonne fréquentation, avec un rajeunissement des effectifs qui nous encourage à poursuivre. En plus, le beau temps fut toujours de la partie, sauf à la fin de la boucle à Saoû. Le site régulièrement tenu permet de revivre ces périples et visites autour de notre patrimoine.



Journée à Arles, amphithéâtre, 12 juin 2019

La fête du Pain au four des Hellys fut un autre grand moment de convivialité dans une ambiance « pagnolesque » autour d'un boulanger artisan exceptionnel qui a su nous faire partager son savoir-faire.



Fête du Pain, Les Hellys, 18 mai 2019

Au titre des bonnes nouvelles, l'association se porte bien. Le nombre d'adhérents a encore augmenté avec 113 inscrits à la mi-juillet.

Nous avons respecté notre programme.

Les sorties randonnées ont

La conférence sur *Les Perles et les Fleurs dans l'Art funéraire et l'Art décoratif des XIX^e et XX^e siècles* nous a tous bluffés sur la façon d'enfiler les perles, pour une activité féminine pourtant importante dans le village au début du XX^e siècle.

Les Dix Ans de notre association ont donné lieu à de nombreuses manifestations présentées plus loin dans un encadré.

Il nous faut maintenant regarder l'avenir. Un riche programme nous attend en août avec deux moments forts, *La Nuit des Etoiles* et *Cinéma sous les Etoiles*. Nous commémorerons aussi les *75 Ans de la Libération de Saint-Remèze*, qui, pendant une semaine, fut le théâtre d'importants mouvements de troupes allemandes, avant l'arrivée d'un peloton de l'armée de la Libération le mercredi 30 août et sa jonction avec des éléments de la Résistance ardéchoise.

Nous comptons être présents pour les *Journées Européennes du Patrimoine*, les 21 et 22 septembre, en proposant des visites du cœur historique du village.

Viendront ensuite d'autres événements comme la Castagnade d'automne, une nouvelle journée Caillettes, la reprise de randonnées et des visites de village.

Comme promis, à l'occasion des *Dix Ans*, pour répondre aux attentes de nombreux adhérents, notre Feuille de Vigne fait peau neuve, avec un format papier plus grand, une mise en page plus chatoyante et une meilleure illustration, qui devrait permettre de varier les informations et de donner plus de contenus à nos dossiers. Nous aurons besoin de vos remarques pour encore l'améliorer. Nous pourrions d'ailleurs envisager une page réservée aux lecteurs.

Bonne lecture et à bientôt pour de nouvelles aventures.

 *Le président*



LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION

L'association *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze* vient de fêter il y a deux mois ses Dix Ans d'âge. Pour marquer l'événement, elle proposait un programme varié sur quatre jours, sur le thème de l'Eau, consciente que la question de l'eau et des usages de l'eau fut au coeur des préoccupations de la communauté villageoise pendant des générations, particulièrement au XIX^e siècle.

Le **vendredi 31 mai**, ce fut une exposition de photos à la chapelle sainte Anne rappelant les principales actions de l'association, en particulier les nombreuses sorties pour découvrir les patrimoines de la commune et des villages voisins, mais aussi les Fêtes du pain, les Nuits des étoiles, les Castagnades, les conférences et expositions,



les Rencontres avec les autres associations patrimoniales du Sud-Ardèche... Le soir, était donnée une excellente conférence sur *Le Rhône d'hier et d'aujourd'hui* par Alexandre Chapuis, géographe, en partenariat avec *Les Chênes verts*.

Le **samedi 1^{er} juin**, la matinée était consacrée à la visite des lieux d'eau du village. Elle permit de rappeler que le grand essor de Saint-Remèze se fit dans la seconde moitié du XIX^e siècle. quand les notions d'hygiène se développent, en particulier après la terrible épidémie du choléra en 1884, qui voit fleurir les pompes, les lavoirs, les caniveaux.

Ce fut l'occasion de descendre dans le passage souterrain du ruisseau des Fonts qui court sous la rue du Barry, un ouvrage construit à partir de 1866 au pied de l'ancien rempart. A midi, ce fut l'inauguration des quinze plaques posées sur les monuments remarquables de la commune, avec le soutien de la Mairie. L'après-midi, la *Rencontre*



autour de l'eau fut un temps fort avec six intéressantes communications et plusieurs expositions prêtées par les *Amis de l'Histoire de la région de Vallon et l'EPTB Ardèche*.

En soirée, un Repas partagé avec animation musicale sur la place du Porgie décorée pour la circonstance. On peut regretter que le public ait quelque peu boudé ces moments d'informations et d'échanges.

La journée du **dimanche 2 juin** était occupée par une belle randonnée le long du chemin des Trois moulins et dans la combe du Tiourre en passant par la résurgence du même nom, à l'origine d'un captage pour la commune de Vallon depuis 1896.



La dernière journée, le **lundi 3 juin**, était réservée aux enfants de l'école de Saint-Remèze avec un parcours de découverte en 9 stations à travers le village, une démonstration de lavage par Sylvette au grand lavoir communal et, l'après-midi, une randonnée autour de l'activité des moulins à eau le long du ruisseau des Fonts. Une occasion pour les enfants de s'approprier ce patrimoine souvent oublié et de mieux comprendre la magie et les bienfaits de l'eau.

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans ces différents moments.





Carte d'adhérent de Germain Marquerol au Syndicat agricole, 1936

Le Syndicat Agricole de Saint-Remèze

Le Syndicat est créé en 1924, son premier président est Brunel Emile.

Il a pour objet général l'étude et la défense des intérêts agricoles. Il sert à se procurer des outils agricoles destinés à être loués à ses membres pour leurs usages exclusifs. En 1936, la cotisation annuelle est fixée à 2 francs, un droit de 10 francs est exigé à l'entrée. Toutefois,

la cotisation est réduite à 5 francs lorsqu'il y a trois enfants de moins de 6 ans dans la famille. Le Syndicat a fonctionné jusqu'à la création de la coopérative vinicole en 1958.

Le village voit la population sensiblement décroître au cours de cette période passant de 700 habitants en 1921 à 430 en 1955.

Cette CUMA ou Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole a rendu de grands services aux agriculteurs du village qui ont pu mutualiser du matériel qui ne servait qu'occasionnellement et aussi acheter des semences sélectionnées.

Les années 20 connaissent une forte croissance économique grâce aux progrès technologiques. Celle-ci se manifeste par la très forte hausse des produits manufacturés. Néanmoins, les machines se font chères, d'où le besoin de mutualiser.

Le premier matériel acheté par le Syndicat fut un **trieur** pour les semences, qui permet d'éliminer les mauvais grains, les écorces et les semences d'adventices appelées également mauvaises herbes.

Puis, ce fut une **batteuse** actionnée par une **locomobile** ambulante, susceptible d'exécuter diverses opérations nécessaires aux besoins de l'agriculture comme battre les gerbes, actionner des pompes ou faire fonctionner un pressoir. La batteuse sera remplacée par une beaucoup plus performante en 1937, elle est actionnée par un tracteur, le premier du village.

Outre sa puissance, son énorme avantage consistait à battre le grain, mais surtout à compresser la paille ce qui réduisait le stockage.



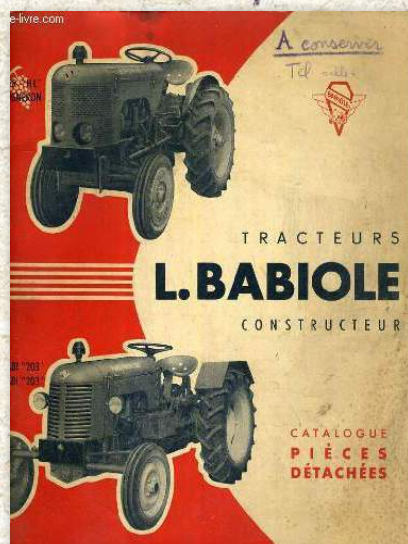
Carnet de battage du Syndicat agricole, août 1940. Les mesures sont données en sacs de blé et d'orge de 60 kg

Blé	Orge
Blé 1939-1940	Orge 1939-1940
Blé 1940-1941	Orge 1940-1941
Blé 1941-1942	Orge 1941-1942
Blé 1942-1943	Orge 1942-1943
Blé 1943-1944	Orge 1943-1944
Blé 1944-1945	Orge 1944-1945
Blé 1945-1946	Orge 1945-1946
Blé 1946-1947	Orge 1946-1947
Blé 1947-1948	Orge 1947-1948
Blé 1948-1949	Orge 1948-1949
Blé 1949-1950	Orge 1949-1950
Blé 1950-1951	Orge 1950-1951
Blé 1951-1952	Orge 1951-1952
Blé 1952-1953	Orge 1952-1953
Blé 1953-1954	Orge 1953-1954
Blé 1954-1955	Orge 1954-1955
Blé 1955-1956	Orge 1955-1956
Blé 1956-1957	Orge 1956-1957
Blé 1957-1958	Orge 1957-1958
Blé 1958-1959	Orge 1958-1959
Blé 1959-1960	Orge 1959-1960
Blé 1960-1961	Orge 1960-1961
Blé 1961-1962	Orge 1961-1962
Blé 1962-1963	Orge 1962-1963
Blé 1963-1964	Orge 1963-1964
Blé 1964-1965	Orge 1964-1965
Blé 1965-1966	Orge 1965-1966
Blé 1966-1967	Orge 1966-1967
Blé 1967-1968	Orge 1967-1968
Blé 1968-1969	Orge 1968-1969
Blé 1969-1970	Orge 1969-1970
Blé 1970-1971	Orge 1970-1971
Blé 1971-1972	Orge 1971-1972
Blé 1972-1973	Orge 1972-1973
Blé 1973-1974	Orge 1973-1974
Blé 1974-1975	Orge 1974-1975
Blé 1975-1976	Orge 1975-1976
Blé 1976-1977	Orge 1976-1977
Blé 1977-1978	Orge 1977-1978
Blé 1978-1979	Orge 1978-1979
Blé 1979-1980	Orge 1979-1980
Blé 1980-1981	Orge 1980-1981
Blé 1981-1982	Orge 1981-1982
Blé 1982-1983	Orge 1982-1983
Blé 1983-1984	Orge 1983-1984
Blé 1984-1985	Orge 1984-1985
Blé 1985-1986	Orge 1985-1986
Blé 1986-1987	Orge 1986-1987
Blé 1987-1988	Orge 1987-1988
Blé 1988-1989	Orge 1988-1989
Blé 1989-1990	Orge 1989-1990
Blé 1990-1991	Orge 1990-1991
Blé 1991-1992	Orge 1991-1992
Blé 1992-1993	Orge 1992-1993
Blé 1993-1994	Orge 1993-1994
Blé 1994-1995	Orge 1994-1995
Blé 1995-1996	Orge 1995-1996
Blé 1996-1997	Orge 1996-1997
Blé 1997-1998	Orge 1997-1998
Blé 1998-1999	Orge 1998-1999
Blé 1999-2000	Orge 1999-2000
Blé 2000-2001	Orge 2000-2001
Blé 2001-2002	Orge 2001-2002
Blé 2002-2003	Orge 2002-2003
Blé 2003-2004	Orge 2003-2004
Blé 2004-2005	Orge 2004-2005
Blé 2005-2006	Orge 2005-2006
Blé 2006-2007	Orge 2006-2007
Blé 2007-2008	Orge 2007-2008
Blé 2008-2009	Orge 2008-2009
Blé 2009-2010	Orge 2009-2010
Blé 2010-2011	Orge 2010-2011
Blé 2011-2012	Orge 2011-2012
Blé 2012-2013	Orge 2012-2013
Blé 2013-2014	Orge 2013-2014
Blé 2014-2015	Orge 2014-2015
Blé 2015-2016	Orge 2015-2016
Blé 2016-2017	Orge 2016-2017
Blé 2017-2018	Orge 2017-2018
Blé 2018-2019	Orge 2018-2019
Blé 2019-2020	Orge 2019-2020
Blé 2020-2021	Orge 2020-2021
Blé 2021-2022	Orge 2021-2022
Blé 2022-2023	Orge 2022-2023
Blé 2023-2024	Orge 2023-2024
Blé 2024-2025	Orge 2024-2025
Blé 2025-2026	Orge 2025-2026
Blé 2026-2027	Orge 2026-2027
Blé 2027-2028	Orge 2027-2028
Blé 2028-2029	Orge 2028-2029
Blé 2029-2030	Orge 2029-2030
Blé 2030-2031	Orge 2030-2031
Blé 2031-2032	Orge 2031-2032
Blé 2032-2033	Orge 2032-2033
Blé 2033-2034	Orge 2033-2034
Blé 2034-2035	Orge 2034-2035
Blé 2035-2036	Orge 2035-2036
Blé 2036-2037	Orge 2036-2037
Blé 2037-2038	Orge 2037-2038
Blé 2038-2039	Orge 2038-2039
Blé 2039-2040	Orge 2039-2040
Blé 2040-2041	Orge 2040-2041
Blé 2041-2042	Orge 2041-2042
Blé 2042-2043	Orge 2042-2043
Blé 2043-2044	Orge 2043-2044
Blé 2044-2045	Orge 2044-2045
Blé 2045-2046	Orge 2045-2046
Blé 2046-2047	Orge 2046-2047
Blé 2047-2048	Orge 2047-2048
Blé 2048-2049	Orge 2048-2049
Blé 2049-2050	Orge 2049-2050
Blé 2050-2051	Orge 2050-2051
Blé 2051-2052	Orge 2051-2052
Blé 2052-2053	Orge 2052-2053
Blé 2053-2054	Orge 2053-2054
Blé 2054-2055	Orge 2054-2055
Blé 2055-2056	Orge 2055-2056
Blé 2056-2057	Orge 2056-2057
Blé 2057-2058	Orge 2057-2058
Blé 2058-2059	Orge 2058-2059
Blé 2059-2060	Orge 2059-2060
Blé 2060-2061	Orge 2060-2061
Blé 2061-2062	Orge 2061-2062
Blé 2062-2063	Orge 2062-2063
Blé 2063-2064	Orge 2063-2064
Blé 2064-2065	Orge 2064-2065
Blé 2065-2066	Orge 2065-2066
Blé 2066-2067	Orge 2066-2067
Blé 2067-2068	Orge 2067-2068
Blé 2068-2069	Orge 2068-2069
Blé 2069-2070	Orge 2069-2070
Blé 2070-2071	Orge 2070-2071
Blé 2071-2072	Orge 2071-2072
Blé 2072-2073	Orge 2072-2073
Blé 2073-2074	Orge 2073-2074
Blé 2074-2075	Orge 2074-2075
Blé 2075-2076	Orge 2075-2076
Blé 2076-2077	Orge 2076-2077
Blé 2077-2078	Orge 2077-2078
Blé 2078-2079	Orge 2078-2079
Blé 2079-2080	Orge 2079-2080
Blé 2080-2081	Orge 2080-2081
Blé 2081-2082	Orge 2081-2082
Blé 2082-2083	Orge 2082-2083
Blé 2083-2084	Orge 2083-2084
Blé 2084-2085	Orge 2084-2085
Blé 2085-2086	Orge 2085-2086
Blé 2086-2087	Orge 2086-2087
Blé 2087-2088	Orge 2087-2088
Blé 2088-2089	Orge 2088-2089
Blé 2089-2090	Orge 2089-2090
Blé 2090-2091	Orge 2090-2091
Blé 2091-2092	Orge 2091-2092
Blé 2092-2093	Orge 2092-2093
Blé 2093-2094	Orge 2093-2094
Blé 2094-2095	Orge 2094-2095
Blé 2095-2096	Orge 2095-2096
Blé 2096-2097	Orge 2096-2097
Blé 2097-2098	Orge 2097-2098
Blé 2098-2099	Orge 2098-2099
Blé 2099-2100	Orge 2099-2100
Blé 2100-2101	Orge 2100-2101
Blé 2101-2102	Orge 2101-2102
Blé 2102-2103	Orge 2102-2103
Blé 2103-2104	Orge 2103-2104
Blé 2104-2105	Orge 2104-2105
Blé 2105-2106	Orge 2105-2106
Blé 2106-2107	Orge 2106-2107
Blé 2107-2108	Orge 2107-2108
Blé 2108-2109	Orge 2108-2109
Blé 2109-2110	Orge 2109-2110
Blé 2110-2111	Orge 2110-2111
Blé 2111-2112	Orge 2111-2112
Blé 2112-2113	Orge 2112-2113
Blé 2113-2114	Orge 2113-2114
Blé 2114-2115	Orge 2114-2115
Blé 2115-2116	Orge 2115-2116
Blé 2116-2117	Orge 2116-2117
Blé 2117-2118	Orge 2117-2118
Blé 2118-2119	Orge 2118-2119
Blé 2119-2120	Orge 2119-2120
Blé 2120-2121	Orge 2120-2121
Blé 2121-2122	Orge 2121-2122
Blé 2122-2123	Orge 2122-2123
Blé 2123-2124	Orge 2123-2124
Blé 2124-2125	Orge 2124-2125
Blé 2125-2126	Orge 2125-2126
Blé 2126-2127	Orge 2126-2127
Blé 2127-2128	Orge 2127-2128
Blé 2128-2129	Orge 2128-2129
Blé 2129-2130	Orge 2129-2130
Blé 2130-2131	Orge 2130-2131
Blé 2131-2132	Orge 2131-2132
Blé 2132-2133	Orge 2132-2133
Blé 2133-2134	Orge 2133-2134
Blé 2134-2135	Orge 2134-2135
Blé 2135-2136	Orge 2135-2136
Blé 2136-2137	Orge 2136-2137
Blé 2137-2138	Orge 2137-2138
Blé 2138-2139	Orge 2138-2139
Blé 2139-2140	Orge 2139-2140
Blé 2140-2141	Orge 2140-2141
Blé 2141-2142	Orge 2141-2142
Blé 2142-2143	Orge 2142-2143
Blé 2143-2144	Orge 2143-2144
Blé 2144-2145	Orge 2144-2145
Blé 2145-2146	Orge 2145-2146
Blé 2146-2147	Orge 2146-2147
Blé 2147-2148	Orge 2147-2148
Blé 2148-2149	Orge 2148-2149
Blé 2149-2150	Orge 2149-2150
Blé 2150-2151	Orge 2150-2151
Blé 2151-2152	Orge 2151-2152
Blé 2152-2153	Orge 2152-2153
Blé 2153-2154	Orge 2153-2154
Blé 2154-2155	Orge 2154-2155
Blé 2155-2156	Orge 2155-2156
Blé 2156-2157	Orge 2156-2157
Blé 2157-2158	Orge 2157-2158
Blé 2158-2159	Orge 2158-2159
Blé 2159-2160	Orge 2159-2160
Blé 2160-2161	Orge 2160-2161
Blé 2161-2162	Orge 2161-2162
Blé 2162-2163	Orge 2162-2163
Blé 2163-2164	Orge 2163-2164
Blé 2164-2165	Orge 2164-2165
Blé 2165-2166	Orge 2165-2166
Blé 2166-2167	Orge 2166-2167
Blé 2167-2168	Orge 2167-2168
Blé 2168-2169	Orge 2168-2169
Blé 2169-2170	Orge 2169-2170
Blé 2170-2171	Orge 2170-2171
Blé 2171-2172	Orge 2171-2172
Blé 2172-2173	Orge 2172-2173
Blé 2173-2174	Orge 2173-2174
Blé 2174-2175	Orge 2174-2175
Blé 2175-2176	Orge 2175-2176
Blé 2176-2177	Orge 2176-2177
Blé 2177-2178	Orge 2177-2178
Blé 2178-2179	Orge 2178-2179
Blé 2179-2180	Orge 2179-2180
Blé 2180-2181	Orge 2180-2181
Blé 2181-2182	Orge 2181-2182
Blé 2182-2183	Orge 2182-2183
Blé 2183-2184	Orge 2183-2184
Blé 2184-2185	Orge 2184-2185
Blé 2185-2186	Orge 2185-2186
Blé 2186-2187	Orge 2186-2187
Blé 2187-2188	Orge 2187-2188
Blé 2188-2189	Orge 2188-2189
Blé 2189-2190	Orge 2189-2190
Blé 2190-2191	Orge 2190-2191
Blé 2191-2192	Orge 2191-2192
Blé 2192-2193	Orge 2192-2193
Blé 2193-2194	Orge 2193-2194
Blé 2194-2195	Orge 2194-2195
Blé 2195-2196	Orge 2195-2196
Blé 2196-2197	Orge 2196-2197
Blé 2197-2198	Orge 2197-2198
Blé 2198-2199	Orge 2198-2199
Blé 2199-2200	Orge 2199-2200
Blé 2200-2201	Orge 2200-2201
Blé 2201-2202	Orge 2201-2202
Blé 2202-2203	Orge 2202-2203
Blé 2203-2204	Orge 2203-2204
Blé 2204-2205	Orge 2204-2205
Blé 2205-2206	Orge 2205-2206
Blé 2206-2207	Orge 2206-2207
Blé 2207-2208	Orge 2207-2208
Blé 2208-2209	Orge 2208-2209
Blé 2209-2210	Orge 2209-2210
Blé 2210-2211	Orge 2210-2211
Blé 2211-2212	Orge 2211-2212
Blé 2212-2213	Orge 2212-2213
Blé 2213-2214	Orge 2213-2214
Blé 2214-2215	Orge 2214-2215
Blé 2215-2216	Orge 2215-2216
Blé 2216-2217	Orge 2216-2217
Blé 2217-2218	Orge 2217-2218

Un **concasseur**, conçu pour réduire les céréales et faire de la farine pour les animaux. Il servit pendant la dernière guerre pour moudre du blé clandestinement, pour permettre aux habitants du village d'améliorer leurs conditions alimentaires. Ce n'était pas sans risque, car les habitudes de Vichy étaient de réglementer et de punir. La préfecture fait savoir le 9 janvier 1943 que les contrôles de l'Office des céréales ont permis de relever de nombreuses infractions. Des amendes administratives de 1000 francs à 5000 francs le quintal sont infligées à ceux qui feront une déclaration de battage inexacte. Une inspection faillit tourner très mal dans le village. En effet, un contrôleur mandaté par la préfecture se présente aux moments des battages pour vérifier la trémie. Il s'aperçoit que beaucoup de grains passent de côté avec les mauvaises graines. Les esprits s'échauffent, un agriculteur au sang chaud braque une fourche bien effilée sur le ventre du contrôleur. Après quelques noms d'oiseau prononcés par les agriculteurs, les hommes se calment, le contrôleur un peu obligé se calme aussi. La journée se termine bien de part et d'autre, ces actes resteront sans conséquence. Les témoins rapportent que la journée s'est terminée autour d'un verre de vin.

Un **pressoir**, qui servait à extraire par pression le jus de raisins ou d'olives. Pendant la guerre, avec le manque d'essence, les agriculteurs le font tourner à l'électricité installée au village en 1933. Les battages se font alors autour du transformateur situé sur la place des écoles.

En 1952, le Syndicat achète un **tracteur** de la marque **Babiole**. Marc Reynaud se souvient d'avoir vu au Salon de l'agriculture de Paris de la même année un tracteur Babiole avec la mention «Vendu à la CUMA de Saint-Remèze». Le constructeur Lucien Babiole avait eu l'audace de garantir ses tracteurs à vie, ce qui l'entraîna à sa perte et au dépôt de bilan.



Catalogue pour Tracteurs L. Babiole constructeur, milieu des années 1950

A force de courage et d'ambition, il réussit finalement à monter son entreprise. Très affecté par la faillite de sa société, il met fin à ses jours en 1957. Les établissements Babiole cessent toutes activités en 1959. Ce tracteur devait pouvoir travailler les vignes et faire tourner la batteuse. Pas suffisamment puissant, les agriculteurs ont dû faire appel à la CUMA de Vallon pour battre la récolte.

En 1938, avec 42 adhérents, la récolte est de 200 tonnes de grains de céréales et 1355 kg de grains de luzerne. Les grains par balle de 100 kg étaient vendus à Henri Figuière de Saint-Remèze.

1956 est l'année la plus froide du 20ème siècle, les champs doivent être réensemencés en février / mars. De très nombreux oliviers sont anéantis, les platanes sont fendus sur toute la hauteur, tous les cours d'eau sont gelés.

La batteuse travaille jusqu'en 1957, cette même année la CUMA achète un tracteur diesel. Le Syndicat vivait ses derniers mois, avec la création de la coopérative vinicole en 1958. Les agriculteurs se tournaient vers la culture de la vigne.

Mais ça c'est une autre histoire...

Le Syndicat agricole a été une riche initiative qui, en proposant surtout des activités de service, a contribué à l'amélioration des conditions de travail et de production et au développement du machinisme sur le territoire de la commune. Elle a conduit aussi, avec le développement des faucheuses-lieuses et des premiers tracteurs chez les particuliers, à une recomposition paysagère marquée par la suppression progressive de nombreux arbres, en particulier les mûriers et amandiers, pour permettre un cheminement plus facile des machines.

Avec l'aide précieuse de Marc Reynaud

 *Gilbert Pangon*

Bleu-Blanc-Rouge

Le drapeau de 1914-1918 refait à l'identique (à double évocation)

Si on m'avait demandé il y a quelque temps ce que représente pour moi la guerre de 1870, j'aurais répondu comme beaucoup la perte de l'Alsace-Lorraine. Mais c'est beaucoup plus que ça, la guerre franco-prussienne comme toutes les guerres a transporté son cortège de douleurs. Ces hommes et ces femmes séparés par le conflit portent le deuil de la perte d'un frère, d'un mari ou d'un père. La reconnaissance tardive de leurs sacrifices est le plus difficile à supporter.

C'est récemment que nous avons retrouvé dans le grenier de la Mairie un drapeau remontant à la fin de la Grande Guerre, malheureusement en très mauvais état de conservation. Il est en soie en double épaisseur, avec des inscriptions différentes sur les deux faces, des lettres peintes et d'autres brodées or.

Ce drapeau recto verso a été conçu par les anciens de 14-18 qui ont voulu rendre hommage

aux anciens de la guerre franco-prussienne de 1870-71. Un conflit qui fit 139 000 morts côté français. Il n'a duré que six mois, du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871. C'est à l'initiative de l'association *Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze* et par devoir de mémoire que ce drapeau a pu être refait à l'identique avec le concours financier de la mairie, dans le cadre de la commémoration du Centenaire.

La capitulation de Napoléon III, le 4 septembre 1871, à Metz, sonne le glas du Second Empire et le début de la 3^{ème} République ainsi que le début d'une guerre civile. La victoire allemande entraîne pour le Reich l'annexion de l'Alsace-Lorraine. La perte de cette région provoque en France une grande frustration et plus tard l'entrée en guerre de notre pays dans le premier conflit mondial.



Les deux faces du vieux drapeau de 1914-1918 trouvé dans le grenier de la Mairie de Saint-Remèze



Albert Bettannier (1851-1932), peintre : Les annexés en Alsace, 1911. Musée de la Cour d'Or, Metz

Beaucoup d'hommes politiques refusaient de commémorer une défaite, c'était, disaient-ils, abaisser l'histoire de France à un niveau indigne d'une grande nation. La guerre de 70 disparaît pratiquement des manuels scolaires. Il faut attendre l'année 1911 pour qu'un projet de médaille soit adopté : la médaille commémorative de 70-71, suite à la proposition du sénateur Maurice Berteaux. La couleur verte de l'espérance associe symboliquement la couleur noire du deuil. Le vert, c'est aussi l'espérance du retour de l'Alsace-Lorraine dans la France métropolitaine.



La médaille commémorative de la guerre 1870-71. Avers et revers

Ce type de ruban sera repris pour la Croix de guerre et la Croix de l'ordre de la Libération qui adopte les mêmes couleurs.

D'un côté du drapeau, l'inscription « **Les Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-1871 St Remèze 560^e Section** ».



Le nouveau drapeau refait à l'identique

La mention 560^{ème} section représente le rang d'inscription à la *Société nationale de retraites les Vétérans de terre et de mer* fondée en 1892 et qui couvre rapidement toute la France avec des fédérations départementales.

Les sections sont avant tout des associations patriotiques pratiquant la mutualité et le culte du drapeau.

Sur l'autre face, la mention « **Honneur et Patrie Combattants 1914-1918 Oublier Jamais !** ». La création de la section de Saint-Remèze remonte à 1899. Un des premiers présidents, Benjamin Sabaton, était déjà très présent pendant l'épidémie de choléra de 1884 qui toucha de nombreuses familles et fit 62 victimes dans notre village.

Ce drapeau exceptionnel reconnaissant à la fois les combattants du conflit franco-prussien et de la Grande Guerre méritait de sortir de l'ombre et de la poussière, et de l'oubli.

 **Gilbert Pangon**



Commémoration de la fin du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Monument aux morts de Saint-Remèze le 11 novembre 2018.

Calendrier des animations

LE DIMANCHE MATIN

Visite du village pendant l'été, à compter de 10h30. RDV devant la Mairie.

DU 25 JUILLET AU 12 AOÛT

Exposition « *Ardèche, terre d'industrie* », prêtée par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel des Monts d'Ardèche. 12 panneaux à la Chapelle Sainte Anne. Aux heures d'ouverture du Point I : *Tous les jours : 10h à 12h30, 17h à 19h. Fermé le samedi. Dimanche ouvert de 10h à 12h30.*

VENDREDI 9 AOÛT

Nuit des Etoiles, sur la butte de la Plaine d'Aurèle, petite route de Bidon, avec le groupe d'astronomie *Ophiuchus* de Saint-Julien de Peyrolas. A partir de 19h30. Le chemin sera balisé. Apporter son pique-nique, prévoir un vêtement chaud et une lampe de poche.

SAMEDI 17 AOÛT

Cinéma sous les Etoiles.

Film « *Le Grand Bain* ». Cour de l'Ecole, à compter de 21h15. En partenariat avec la Maison de l'Image d'Aubenas. Tarifs : plein 6€, réduit 5€, moins de 14 ans 4€.

SAMEDI 24 AOÛT

Commémoration des 75 Ans de la Libération de Saint-Remèze.

15h00 : visite de l'ancienne station radar allemande (*Alligator*, n° 138) de La Plaine d'Aurèle, petite route de Bidon, avec Michel Raimbault.

17h00 : Evocation des différents événements de la Libération de Saint-Remèze. Ancien Hôtel Reynaud sur la D4.

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Randonnée découverte à la journée *Du Balcon des Templiers à Sauze*. Circuit en totalité en rive gauche de l'Ardèche. Départ 9 h. RDV local des pompiers. 12 km. Prévoir de bonnes chaussures, eau et pique-nique. Assez sportif, plusieurs rampes et mains courantes.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine. Découverte du cœur historique du village de Saint-Remèze (église, château, rempart, portes...), avec deux visites commentées par jour, à 10 h et 15 h, rendez-vous devant l'église.

VENDREDI 25 OCTOBRE

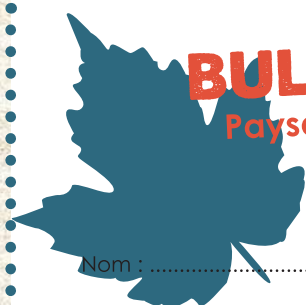
8^e castagnade à la Maison forestière de Saint-Remèze à partir de 19h30. Animation : *Marité et René*. Chansons d'Humour et d'Eau fraîche.

DATE À DÉFINIR :

- Journée caillettes. Décembre ou janvier.
- Conférence : « Histoire et légende autour de Remi », évêque de Reims, par Marie-Céline Isaïa, maître de conférences Université Jean Moulin Lyon3.

PLUS
D'INFOS

Siège : Mairie de Saint-Remèze
04 75 98 48 49
michel.raimbault2@wanadoo.fr
www.patrimoinestremeze.org



BULLETIN D'ADHÉSION

Paysages, Patrimoine et Environnement
de Saint-Remèze

COTISATION : 15€

Nom : Téléphone :

Prénom : Mail :

Adresse : Don :



Retourner à : « Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze »
Mairie de Saint-Remèze, 07700 Saint-Remèze
ou chez Gérard Mialon, 344 chemin de combe grand, 07700 Saint-Remèze